



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

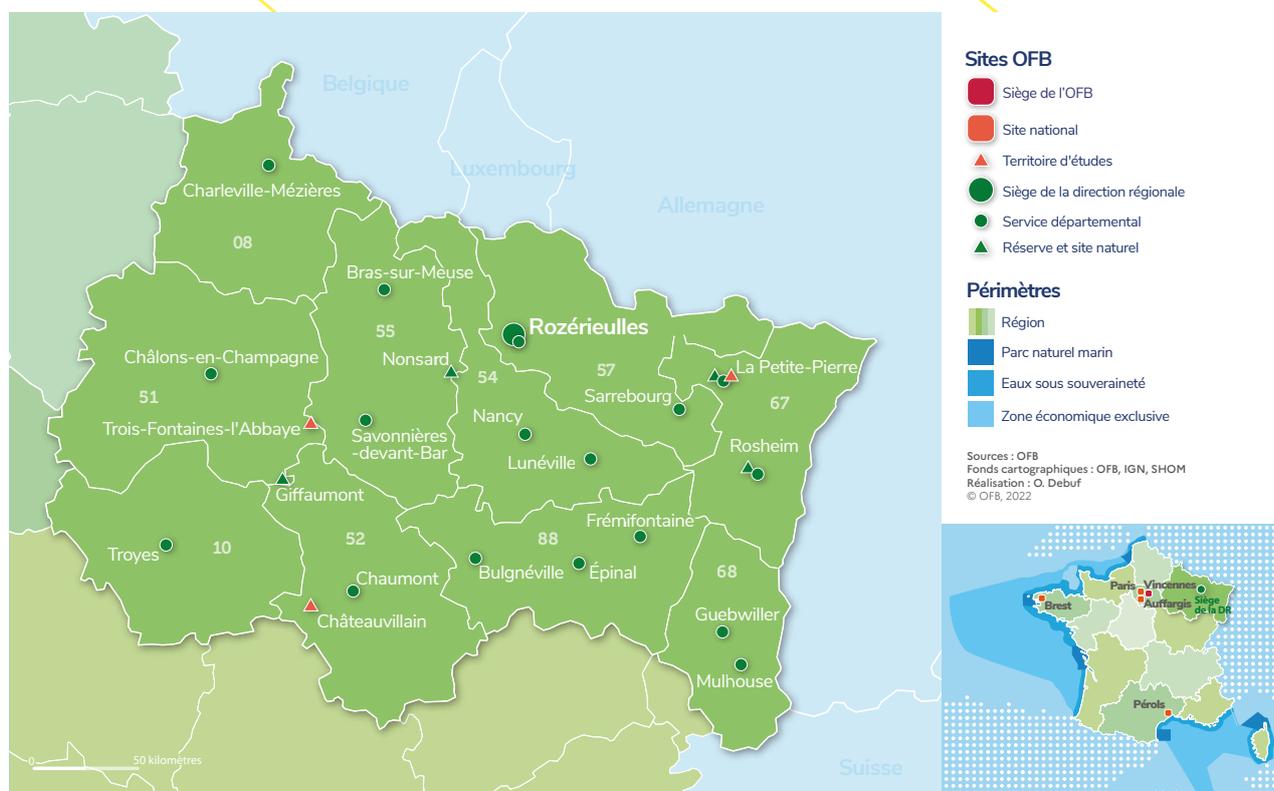


# RAPPORT D'ACTIVITÉ

DIRECTION RÉGIONALE  
**GRAND EST**



# IMPLANTATIONS DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ EN RÉGION GRAND EST



## La direction régionale de l'OFB en Grand Est regroupe 185 agents répartis sur tout le territoire :

- le siège de Rozérieulles en Moselle, au sein de l'éco-campus de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.
- les 17 implantations des services départementaux maillant la région.
- les 4 réserves nationales de chasse et de faune sauvages (RNCFS) qui s'étendent sur 14 260 ha au total et sont gérées par des conservateurs.

La direction de la recherche et de l'appui scientifique de l'OFB étudie au sein de trois territoires d'expérimentation d'envergure nationale les populations d'ongulés sauvages (cerf, chevreuil et sanglier) et leurs habitats.

## En Grand Est, l'OFB est aussi :

- un collectif pour agir en faveur de la biodiversité aux côtés de la Région, des Agences de l'eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse et des services de l'Etat.
- le Parc national des forêts, établissement rattaché situé entre Champagne et Bourgogne.
- les conservatoires botaniques (Bassin parisien, Alsace, Lorraine), établissements coordonnés.

Le Grand Est présente une mosaïque d'habitats naturels, des bassins hydrographiques transfrontaliers du Rhin et de la Meuse constituant des corridors naturels de circulation de poissons migrateurs amphihalins comme le saumon, des haltes d'importance européenne pour les oiseaux, des forêts giboyeuses. De nombreuses espèces protégées ou emblématiques sont présentes (le grand hamster d'Europe, le grand tétaras, le lynx boréal, le loup, l'écrevisse des torrents, etc.). Cette biodiversité est fragilisée par les activités humaines (urbanisation, infrastructures linéaires de transport, évolution des pratiques culturelles et sylvicoles), l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes et les effets du changement climatique.

## SOMMAIRE

**P. 4**  
Connaissance

**P. 6**  
Police de l'environnement et police sanitaire

**P. 8**  
Appui à la mise en œuvre des politiques publiques

**P. 9**  
Gestion d'espaces naturels

**P. 10**  
Appui aux acteurs et mobilisation des territoires



Séminaire de la direction régionale de l'OFB  
© Philippe Massit/OFB



Stand de l'OFB au festival international de la photo animalière  
© Philippe Massit/OFB



Marquage d'un raton laveur  
© Thibault Petit/OFB



Formation des agents de l'OFB pour l'habilitation électrique  
© Xavier Morvan/OFB



Grand hamster prêt à être relâché dans son milieu  
© Philippe Massit/OFB



Opilions (*Leiobunum* sp.) pour le concours photo interne  
© Josephine Lopez/OFB



Groupe des agents de la direction régionale de l'OFB  
© Philippe Massit/OFB



Cygnés retrouvés morts sur le lac de Madine à cause de l'influenza aviaire  
© Philippe Massit/OFB



Formation des agents à la gestion des pollutions accidentelles  
© OFB



Premier contact avec le laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL  
© Xavier Morvan/OFB



Naissance de 2 lynx dans les Vosges du Nord  
© Vivient Siat/OFB



Formation des magistrats  
© OFB



Tournage d'un clip sur les métiers de l'OFB  
© Florent Lamand/OFB

# Connaissance

## Enquête LIMAT

L'enquête LIMAT a pour objectif d'estimer les effectifs nicheurs des différentes espèces d'Anatidés, Foulques, Limicoles et Grèbes par échantillonnage ou recensement quasi-exhaustif pour les espèces rares (Courlis cendré et Cédicnème criard en Grand Est). Cette enquête permettra d'évaluer les statuts de conservation en France et en Europe de ces espèces, d'alimenter le prochain rapportage pour la Directive Oiseaux et de fournir des éléments décisifs concernant la gestion adaptative des prélèvements. En 2021, 128 mailles ont été prospectées par l'OFB et la LPO. 130 mailles restent à prospecter en 2022.



## Inventaire naturaliste des mares

Les mares, patrimoine rural de grande richesse paysagère et historique, sont essentielles au cycle biologique de nombreuses espèces. Certaines, comme les amphibiens, voient leurs habitats se dégrader et leurs populations diminuer. En s'impliquant dans le plan régional d'actions sur les mares (PRAM), l'OFB contribue à améliorer les connaissances sur l'état écologique des mares et la répartition des espèces d'amphibiens, mais également à sensibiliser les collectivités, propriétaires et exploitants en informant des dispositions réglementaires relatives aux espèces protégées que les mares abritent. Actuellement, les inspecteurs de l'environnement ont inventorié près de 1200 mares en Grand Est.



## Invasion d'écrevisses exotiques envahissantes à Woippy

En juillet 2021, le service départemental de la Moselle reçoit un signalement d'invasion d'écrevisses à Woippy. Sur place, il est constaté la présence de plusieurs centaines d'Écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*), espèce exotique envahissante, remontant le réseau d'eau pluvial. Des nasses disposées ont permis de capturer plus de 2600 individus.

Les interrogations se posent maintenant sur les raisons de cet événement explosif et sur le risque de remontée dans une zone protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) voisin, abritant une population d'Écrevisses à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), espèce indigène. La pose d'un ouvrage infranchissable par les écrevisses américaines est envisagée.

## Guide bivalves

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est (DREAL), la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT), l'OFB Grand Est et deux experts indépendants ont produit un guide visant à mieux prendre en compte les bivalves dans les projets d'aménagement du territoire et notamment la moule épaisse, espèce protégée. Ce guide, relativement complet, est à destination des porteurs de projet, bureaux d'études, services instructeurs et rédacteurs d'avis techniques. Il aborde les différentes phases de construction d'un projet et fournit les clés pour mettre en œuvre la séquence ERC (Éviter Réduire Compenser) ainsi que les suivis.

Il est disponible en ligne à l'adresse suivante :

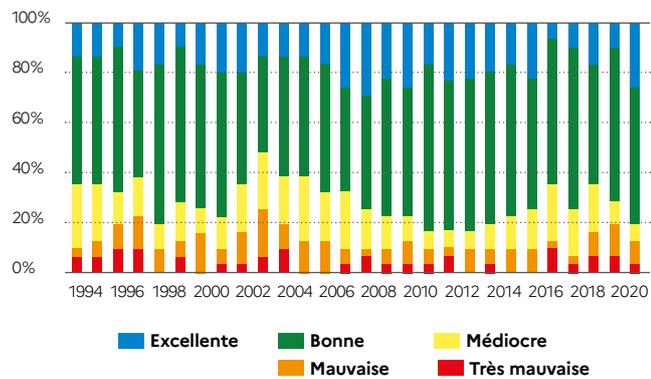
<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/la-mulette-epaisse-unio-crassus-et-autres-bivalves-a20744.html>



## Pêches DCE

En 2021, 120 échantillonnages des peuplements de poissons par pêche à l'électricité ont été réalisés dans les cours d'eau de la région Grand Est par la direction régionale de l'OFB (dont 45% en régie) dans le cadre de 3 réseaux de suivi. Les résultats à travers l'indice poisson rivière (IPR) pour le réseau de suivi « long terme », appelé également réseau hydrobiologique et piscicole (RHP), montrent une fluctuation de la qualité des peuplements entre 1994 et 2021 en partie liée aux caractéristiques hydrologiques annuelles.

### Évolution de la qualité écologique des cours en région Grand Est - Élément de qualité « poisson » (IPr) - Réseau RHP (31 stations)



## Rapport d'activités réseau loup-lynx 2021

Le suivi mené par le réseau a montré que la présence régulière du loup se maintient en 2021 sur les Hautes-Vosges et le sommet du Champ du feu dans le Bas-Rhin. Trois nouveaux secteurs d'installation possible ont été mis en évidence (départements de la Haute-Marne et de l'Aube, massif du Donon). Quant au lynx, le suivi photographique a permis d'identifier 10 individus distincts fréquentant les Vosges en 2021. À signaler, un événement rare dans notre région : la femelle Lycka a donné naissance à deux jeunes dans les Vosges du Nord au sein de la RNCFS de la Petite Pierre.

# Police de l'environnement et police sanitaire

## Influenza aviaire

Une maladie extrêmement contagieuse, qui concerne uniquement les oiseaux, est à l'origine d'une mortalité jamais constatée dans la faune sauvage en France, en majorité sur des cygnes tuberculés. Apparue le 8 novembre 2021 sur le lac de Madine (département de la Meuse), l'Influenza aviaire s'est propagée à d'autres départements. Les services de l'État ont été immédiatement mobilisés à travers un plan de lutte contre la maladie. L'OFB est devenue l'acteur incontournable des autorités dans la gestion de cette crise. Les mesures administratives ont été levées le 14 février 2022.



Visite de la préfète de la Meuse sur le lac de Madine pendant la crise de l'influenza aviaire  
© préfecture de la Meuse

## Respect de la quiétude en milieu naturel et contrôles coordonnés par la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN)

Les membres de la MISEN des Vosges sont chargés par le Préfet d'identifier annuellement une problématique à enjeux spécifiques et d'organiser en la matière un contrôle coordonné d'ampleur. En 2021, le contrôle de la quiétude dans les espaces naturels sensibles du département et tout particulièrement le contrôle de la pratique de la cueillette commerciale des produits forestiers qui a été retenu. Les multiples intrusions dans les milieux naturels se traduisent, bien évidemment, par des perturbations à répétition qui portent gravement atteinte à la faune sauvage très vulnérable à certaines périodes (le grand tétras tout particulièrement) et occasionnent divers dérangements (circulation, bruit, piétinements...) qui contribuent parfois à remettre en cause les fragiles équilibres écologiques. Les 80 opérations, conduites dans ce cadre, ont rassemblé des agents de l'ONF, des Réserves Naturelles, de la Gendarmerie Nationale, des Douanes et de l'OFB : 45 procédures judiciaires ont été engagées à l'échelle du massif mais également 192 interventions pédagogiques. Cette action de la MISEN qui a été largement médiatisée, en amont et à l'issue de la mise en œuvre des différents dispositifs, se voulait également complémentaire de la stratégie développée par le parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV), au travers de son action « Quiétude Attitude »

<https://quietudeattitude.fr/>



© OFB

## Trafic d'espèces CITES

Plusieurs affaires CITES ou de trafic d'espèces réglementées ont été menées. On peut citer parmi les plus marquantes :

- L'affaire dite « **du Roi de la Jungle** » menée en cosaisine avec l'office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) ayant conduit à une condamnation de 30 mois de prison (dont 20 avec sursis) et 15 500€ d'amende.
- Deux affaires « **ivoire** » à Reims et à Nancy, impliquant des commissaires-priseurs.
- une opération « **Félins 08** » relative à un trafic organisé de blanchiment de félins (caracals, servals) conduite en cosaisine avec la gendarmerie nationale et l'OCLAESP (non jugée).
- Des affaires de **détention** de spécimens **d'espèces protégées ou réglementées**, plus modestes par leur ampleur mais non des moindres concernant les impacts sur la biodiversité.

## Formation police

L'accompagnement par le service régional police (SRP) aux évolutions métiers a conduit à mener 10 sessions de formation à la police judiciaire et notamment aux nouvelles prérogatives issues des lois du 23/03/2019 et du 24/07/2019. L'ensemble des inspecteurs de l'environnement (environ 150 agents) ont ainsi pu être formés à ces nouvelles prérogatives et ont bénéficié de nombreux rappels concernant les prérogatives « historiques » issues de l'ordonnance relative à l'harmonisation des polices de l'environnement (OHPE). Concernant l'appui technique, 2 sessions de formations ont été délivrées à environ 60 inspecteurs de l'environnement.

Si ces formations aident indéniablement les agents dans les évolutions métiers, de nombreuses difficultés d'appropriation demeurent et nécessitent encore du temps et de la pratique pour être parfaitement maîtrisées.

## Opérations de contrôle séquence Eviter Réduire Compenser (ERC)

L'OFB a réalisé plusieurs opérations de contrôle des prescriptions des arrêtés d'autorisation des travaux de la ligne grande vitesse (LGV) Est phase 2, entre Baudrecourt (57) et Vendenheim (67), en coopération avec les services de l'État (DDT, DREAL).

Le bilan réalisé sur les 180 fiches contrôles générées par ces opérations donne un taux de conformité variable en fonction du type de mesures compensatoires (60% pour les mares, 40% pour les zones humides, 40% pour les ripisylves) ou de réduction (70% pour les passages de petite et grande faune). Des suites administratives sont en cours pour corriger les non conformités relevées.

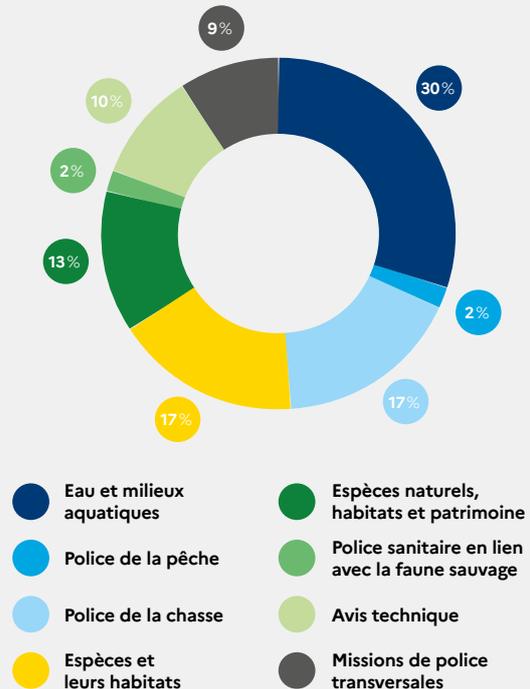


Contrôle d'une mesure compensatoire sur la LGV Est  
© Sébastien Mougenez/OFB

## Bilan de l'activité Police 2021

En 2021, 30 % de l'activité de police ont été consacrés à la police de l'eau et des milieux aquatiques afin de réprimer des comportements de particuliers ou de professionnels préjudiciables à la qualité des masses d'eau ou des zones humides ainsi qu'au respect des restrictions d'usage de l'eau. La police de la chasse a constitué 17% de l'activité et a réprimé des comportements préjudiciables à la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs ou relevait de la gestion du gibier soumis à plan de chasse. 17% de l'activité a été dédiée à la police des espèces protégées ou réglementées avec quelques affaires d'envergures traitant de trafic d'espèces, de détention d'ivoire, de destruction d'habitats naturels ou encore d'exploitation illégale d'établissement détenant de la faune sauvage. Une opération nationale relative au flux de sangliers a également été menée sous coordination nationale. Enfin, les 36% d'activité restantes concernent la police dans les espaces naturels, les avis techniques rendus aux services de l'État ainsi que des missions de police plus transversales.

### Bilan police (temps passé) DRGE 2021



# Appui à la mise en œuvre des politiques publiques

## Collectif régional

Le collectif régional Grand Est, composé de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL), des deux agences de l'eau, de la Région et de la direction régionale de l'OFB, s'est réuni à 8 reprises en 2021. Les sujets traités ont été variés : organisation du Comité Régional de la Biodiversité, territorialisation de la stratégie aires protégées, éducation à l'environnement et au développement durable, mobilisation citoyenne (Reconnaitssances Territoires et Entreprises Engagés pour la Nature, Fête de la nature), appels à projets régionaux et nationaux, participation à des colloques, etc.

Le fait marquant de l'année a été l'élaboration avec 14 cobénéficiaires du Life Biodiv'Est. La direction régionale de l'OFB s'est positionnée comme le premier partenaire financier national du Conseil régional.



Premier Comité de pilotage du Life  
© Nathalia ACOSTA/ région Grand Est

## L'OFB toujours présent au chevet du grand hamster

En 2021, les comptages terriers de printemps ont été externalisés vers trois bureaux d'étude. L'OFB a assuré la coordination, le contrôle des comptages et la vérification des terriers douteux. Un travail d'évaluation du protocole de suivi a également été lancé avec le centre d'écologie fonctionnelle et évolutive et du centre national de la recherche scientifique (CEFE-CNRS)

L'OFB a contribué à l'amélioration des mesures agro-environnementales (MAE) collectives en partageant une synthèse des connaissances scientifiques sur l'habitat de l'espèce. La direction régionale participe également à l'évaluation de la qualité des animaux d'élevage lors des renforcements de populations dans le cadre d'une thèse au département écologie, physiologie et éthologie de l'institut pluridisciplinaire Hubert Curien et avec le centre national de la recherche scientifique (DEPE-CNRS). L'OFB supervise et finance les lâchers de hamsters réalisés par le NaturOParc et le suivi des conditions d'élevages porté par l'école nationale vétérinaire de Toulouse. Toutes ces activités sont réalisées par l'unité agroécologie et plan national d'actions « Hamster » de la direction régionale, avec l'appui scientifique de la direction de la recherche et de l'action scientifique.



Lâcher de hamster  
© P. Massy, OFB



© Agence de l'eau Rhin-Meuse

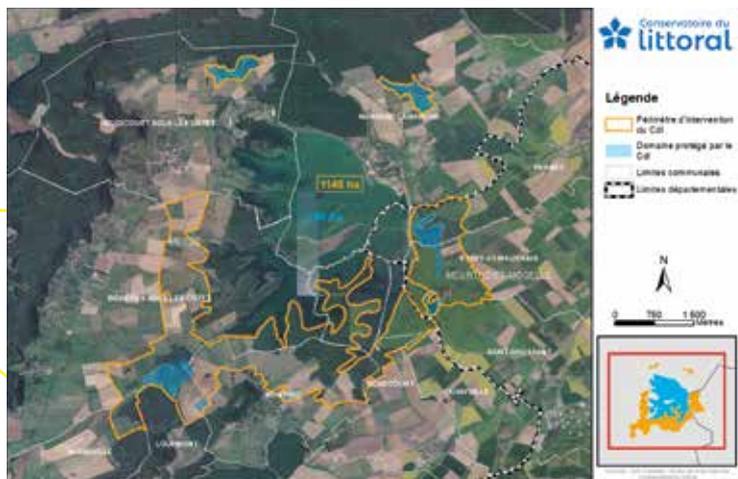
## Plan Rhin Vivant

Signé fin 2019 par l'OFB, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, et la Région Grand Est, le Plan Rhin vivant tient son rôle d'entraînement des acteurs de la bande rhénane pour la restauration du Rhin, de ses milieux aquatiques connexes et des forêts alluviales. Fin 2021, toutes les intercommunalités du territoire, de nombreuses associations, l'université, et des entreprises s'étaient engagées ; 20 projets ont été lancés.

L'OFB est pleinement acteur de la gouvernance du plan Rhin Vivant et contribue activement à la conférence annuelle des espaces rhénans via la réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) du Rhin.



# Gestion d'espaces naturels



## Un nouveau cadre de gestion des sites du Conservatoire du littoral autour de Madine

Dans le cadre de sa compétence sur les lacs de plus de 1000 ha, le Conservatoire du littoral a acquis, dans le périmètre et en périphérie de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) de Madine, plusieurs étangs remarquables. En 2020, ces derniers ont été intégrés à une zone d'intervention inédite de 1000 ha incluant d'importantes surfaces agricoles. Il était donc nécessaire de définir un nouveau cadre partenarial. Une convention a ainsi été signée entre le Conservatoire du littoral, l'OFB, l'office national des forêts (ONF), le conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CENL) et parc naturel régional de Lorraine (PNRL). Elle redéfinit les missions de gestion de chacun des gestionnaires, dont l'OFB.

## Le lit du Rhin classé en réserve nationale de chasse et de faune sauvage

En devenant réserve nationale, ce territoire décroche un titre mérité. Depuis les années 1980, l'OFB (anciennement office national de chasse et de la faune sauvage - ONCFS) avait œuvré pour en faire un espace unique de 4135 ha autour du fleuve. Il a su créer un climat de confiance et a réalisé 4 plans de gestion successifs. La gouvernance a été calquée sur le modèle des réserves nationales et de nombreux partenariats ont été mis en place. L'OFB est aujourd'hui un gestionnaire reconnu, qui assure la continuité de la protection et de la gestion des milieux naturels de la commune de Marckolsheim (au sud) jusqu'à Lauterbourg (au nord). Le passage en RNCFS implique aussi, de facto, son intégration dans la stratégie nationale des espaces protégés (SNAP).



## Le plan de relance dans les RNCFS du Grand Est

Six projets portés par les RNCFS du Grand Est bénéficient du soutien financier du plan « France Relance ». Pour un montant total de 150 000 €, ces actions portent soit sur des travaux de restauration de milieux (entretien de prairies humides et roselières), soit de sensibilisation du public (création de sentiers et mares pédagogiques, aménagements d'observatoire). Les premières interventions, engagées en 2021, portaient sur la rénovation d'un observatoire ornithologique et l'entretien des prairies au sud du plan d'eau de Plobsheim situés sur la RNCFS du Rhin.



# Appui aux acteurs et mobilisation des territoires

## Aires terrestres éducatives (ATE)

Une Aire éducative est un petit territoire naturel géré par les élèves d'une ou plusieurs classes, de cycle 3 ou 4, encadrés par leurs enseignants et une structure de la sphère de l'éducation à l'environnement. Dans le Grand Est, 16 établissements et écoles sont engagés dans la démarche en 2021-2022. Un Groupe Régional Aires Educatives (GRAE) a été mis en place par la direction régionale de l'OFB. Il est chargé de la labellisation « Aire terrestre éducative (ATE) » et de l'instruction des dossiers d'inscription. Malgré les difficultés d'animation liées au contexte, la démarche présente une belle dynamique.

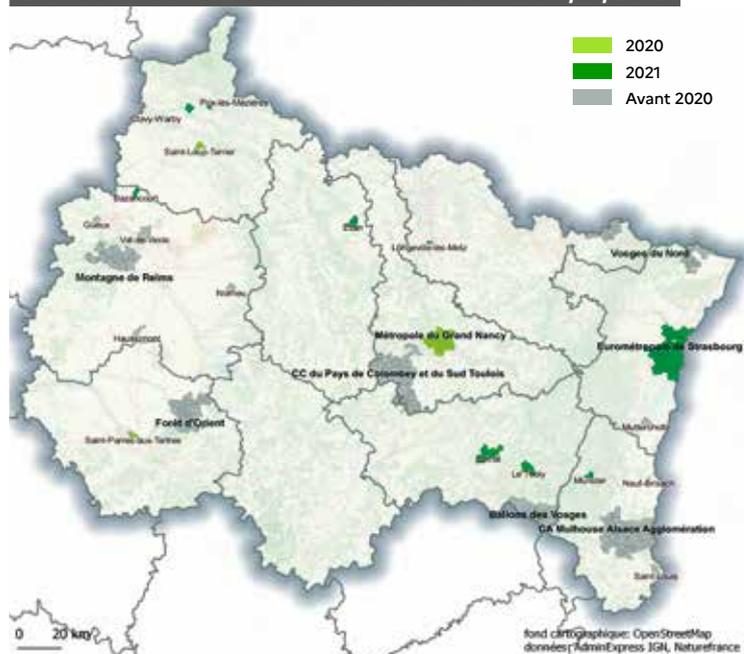
Toutes les infos sont disponibles sur <https://sagae.ofb.fr/>

## Atlas de la biodiversité communale (ABC)

L'année 2021 a été une année record en nombre d'ABC mis en oeuvre. Sur financements France Relance, deux appels à projets ont été publiés en 2021. Sur 21 dossiers, 9 sont lauréats dont l'Eurométropole de Strasbourg pour ses 33 communes. Soit 563 500€ d'aides accordées en Grand Est. 2021 est également l'année marquant la fin des premiers ABC du PNR des Vosges du Nord et de l'Agglomération mulhousienne. Un club des ABC du Grand Est s'est réuni le 23 mars 2021, réunissant 22 personnes dont 7 structures porteuses d'ABC, mais aussi la Région, la DREAL, un CBN et les associations ODONAT GE, Le Renard et CPIE Sud Champagne.

Les ABC ont généré cinq retombées dans la presse quotidienne régionale cette année. Deux des lauréats ont participé à la Fête de la nature.

### État d'avancement des ABC en Grand Est au 04 /01/2022



Cérémonie de remise des prix TEN  
© David Monnier/OFB



## Territoires engagés pour la nature (TEN)

Avec 14 nouveaux TEN en 2021, le club des engagés du Grand Est a doublé son effectif. Deux cérémonies ont été organisées, à Sarrebourg le 2 octobre rassemblant de nombreux élus du Grand Est et à Montier-en-Der à l'occasion du festival de la photographie animalière le 18 novembre, en présence de la secrétaire d'État Bérengère Abba.

2021 a été aussi l'année de lancement du club des engagés régional au cours desquels les territoires labellisés ont pu échanger et découvrir les services et appels à projet (AAP) du collectif régional. Un webinaire sur la trame noire animé par Romain Sordello de l'UMS Patrinat a été organisé pour eux. Ils ont également été invités à participer à un groupe de travail « Nature en Ville » sur le thème des forêts urbaines.

2021 a été aussi l'année des deux premiers numéros de la newsletter consacrée au TEN.

Enfin, deux de nos TEN ont été lauréats du concours Capitale française de la biodiversité. Bravo à Ungersheim, dans le département du Haut-Rhin, (catégorie petite ville) et Val de Vesle, dans le département de la Marne, (catégorie village).



Rencontre du réseau agro-écologie  
© Philippe Massit/OFB

## Rencontres de terrain des réseaux agro-écologie et pollutions diffuses

Les membres des réseaux agro-écologie et pollutions diffuses ont été accueillis par la commune de Muttersholtz, du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021. Un lieu stratégique puisqu'élue capitale de la biodiversité en 2017 ! Les visites ont été nombreuses (parcelles Hamster, lycée agricole d'Obernai, coopérative viticole de Ribeauvillé, récolte de graines Végétal Local, transition agro-écologique d'une commune...) et ont permis de nourrir des débats sur l'agriculture, même au-delà de ces journées ! Il faut dire que ce sujet fait appel à l'ensemble des corps de métier de l'OFB, à en juger la richesse et diversité des interventions (stage de sensibilisation à la préservation des haies par le service départemental de la Haute-Marne, présentation de projets de recherche de l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) , mobilisation d'acteurs autour de la filière végétal local...).

## Projet LIFE ARTISAN

L'année 2021 a été l'occasion d'aller plus loin dans l'insertion de sujets écologiques dans la dynamique régionale sur le climat, en créant un groupe de travail ad hoc sur les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique. Regroupant une dizaine de partenaires régionaux, le groupe de travail a produit une première synthèse régionale sur les enjeux territoriaux face aux changements climatiques, tout en identifiant les acteurs concernés. Via la sensibilisation et l'accompagnement, la dynamique d'échanges s'organise pour une approche publique plus cohérente.



© IUCN



## Appuis aux acteurs GEMAPI du département des Vosges

Le 28 Octobre, le Service départemental des Vosges a co-animé, avec les équipes de la Communauté de communes de l'Ouest vosgien, une sortie terrain sur la thématique globale des milieux aquatiques rassemblant seize élus de la Commission gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). L'établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents, reconnu établissement public territorial, (EPAMA-EPTB) ainsi que l'association de pêche locale étaient également présents. Cette initiative envers les élus locaux a permis de présenter l'OFB, ses missions ainsi que certains enjeux territoriaux prioritaires pour la fonctionnalité écologique des cours d'eau et la préservation de la biodiversité.

## DIRECTION RÉGIONALE GRAND EST

Bâtiment Moselle – chemin du Longeau – Rozérieulles  
57160 Moulins-lès-Metz  
Tél. : 03 87 52 14 56  
dr.grand-est@ofb.gouv.fr  
www.ofb.gouv.fr/grand-est

—  
Service départemental des Ardennes  
sd08@ofb.gouv.fr

—  
Service départemental de l'Aube  
sd10@ofb.gouv.fr

—  
Service départemental de la Marne  
sd51@ofb.gouv.fr

—  
Service départemental  
de la Haute-Marne  
sd52@ofb.gouv.fr

—  
Service départemental  
de la Meurthe-et-Moselle  
sd54@ofb.gouv.fr

—  
Service départemental de la Meuse  
sd55@ofb.gouv.fr

—  
Service départemental de la Moselle  
sd57@ofb.gouv.fr

—  
Service départemental du Bas-Rhin  
sd67@ofb.gouv.fr

—  
Service départemental du Haut-Rhin  
sd68@ofb.gouv.fr

—  
Service départemental des Vosges  
sd88@ofb.gouv.fr